



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République Fédérale de Yougoslavie

Question écrite n° 13035

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique au sein de la République fédérale de Yougoslavie. En effet, les relations entre la Serbie et le Monténégro ne seraient pas au beau fixe, cela malgré la signature récente d'une nouvelle charte constitutionnelle entre les deux entités. L'Union européenne s'est largement impliquée pour enrayer toute désintégration de l'Etat yougoslave, préjudiciable au fragile équilibre des Balkans. Or il apparaîtrait que sur place la situation serait des plus difficiles pour permettre la mise en place de la nouvelle charte sensée apaiser la situation et donner une nouvelle assise plus satisfaisante à la fédération entre la Serbie et le Monténégro. Elle lui demande donc de lui faire le point sur ce dossier, et de lui indiquer la position adoptée par la France à son sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13035

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2003, page 1505